STAGE SOUS CHAPITEAU

Avant le début du stage, nous envoyons un questionnaire intitulé *« Créons notre cirque »* afin d'avoir quelques renseignements sur l'école et les enfants ainsi qu'une fiche « matériel » pour être sûr de ne rien oublier (sorte de petit « pense-bête » pour les enseignants).

➔ Déroulement :

- Lundi matin : Montage du chapiteau.

Les élèves peuvent venir en groupes pour assister au montage et ainsi en connaître les différentes étapes. Possibilité de prendre des photos pour faire un montage par la suite.

- Lundi après-midi : Sécurité du chapiteau et début de la découverte des ateliers.

Explications données aux élèves afin de connaître les différentes règles de sécurité à observer sous le chapiteau et autour de celui-ci.
Présentation de l'équipe pédagogique et des différents ateliers. En groupes, les élèves commencent à tourner sur les ateliers afin de les découvrir.

- Mardi matin : Fin de découverte des ateliers.

Les élèves finissent de tourner sur les différents ateliers.

- Mardi après-midi : Fin de découverte des ateliers ou début du travail dans les ateliers.

Les élèves finissent de tourner sur les ateliers s'ils n'ont pas eu assez de temps le lundi après-midi et le mardi matin ou ils commencent à travailler dans l'atelier qu'ils ont choisi pour la démonstration du vendredi.

- Jeudi matin et après-midi : Travail dans les ateliers.

- Vendredi matin : Première répétition, mise en piste.

11, rue des anciens moulins 76370 MARTIN-EGLISE - Tél. : 02.35.04.45.63 – Fax : 02.35.04.34.44
Courriel : lessaltimbanques@wanadoo.fr - Site internet : http://lessaltimbanques.jimdo.com - SIRET : 40217062500014
Code APE : 9001Z – Licence entrepreneur de spectacles n:° 2-1025077 - Association loi 1901 non assujettie à la TVA
Agréments Fédération Française des Ecoles de Cirque, Jeunesse et Sport, Education Nationale

- Vendredi après-midi : Répétition générale.

- Vendredi fin d'après-midi : Démonstration devant les parents.

La démonstration n'est pas obligatoire ; c'est en fonction du projet établi avec l'école et les enseignants.

Le nombre d'intervenants dépend du nombre d'enfants, sachant que les normes de la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC) sont les suivantes :

- 1 intervenant BIAC (Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque) pour 12 primaires.
- 1 intervenant BIAC pour 8 petits (classe de maternelle).

Les ateliers proposés sont les suivants :

- Acrobatie au sol
- Jonglerie (balles, foulards, cerceaux, diabolos, assiettes chinoises, bâtons du diable...)
- Portées acrobatiques et pyramides
- Equilibre sur objets (boule, tonneau, fil de fer, rolla bolla....)
- Trapèze fixe et tissu aérien
- Expression (selon nombre d'enfants et temps disponible).